

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1137

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 550 de Mme Pinel

ARTICLE PREMIER

Supprimer chaque occurrence des mots :

« ou toute femme non mariée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination pour tenir compte de la suppression de la PMA pour les femmes seules et les couples de femmes.